

**Des nouvelles de votre fédération :
la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec accueille la saison 2020-2021 avec enthousiasme**

Terrebonne, le 7 octobre 2020 – La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) est fière d’annoncer le début de la vente des droits d’accès 100% en ligne pour une deuxième année consécutive. Cette procédure a toujours comme objectif d’alléger le travail des bénévoles des clubs et de rendre l’achat du droit d’accès plus rapide et pratique pour les membres. Grâce à ce système, les bénévoles peuvent ainsi consacrer le maximum de leur temps à l’entretien des sentiers, une tâche colossale pour les bénévoles. De plus, l’achat en ligne permet aux motoneigistes de faire l’acquisition de leurs droits d’accès sept (7) jours par semaine et 24 heures par jour sans avoir à se déplacer. Le motoneigiste peut donc acquérir immédiatement son droit d’accès aux sentiers avec responsabilité civile de 1 000 000 \$ d’Intact Assurance, assureur officiel de la FCMQ*.

Les dirigeants de la FCMQ ont cogité sur les directions que celle-ci devrait prendre face à la situation précaire de la crise sanitaire qui sévit présentement. Plusieurs procédures en sentiers et dans les établissements gérés par les clubs seront suivies afin d’être en règle avec les indications de la Santé publique. Les informations provenant des gouvernements stipulent qu’il n’y aura pas de deuxième fermeture complète de la province ce qui apporte donc le Conseil d’administration à ne pas instaurer et développer de plans provinciaux. Advenant le cas de fermetures régionales, soyez assuré que la contribution des motoneigistes membres non utilisée pour la période de fermeture sera utilisée à des fins d’amélioration du réseau.

Une nouveauté qui saura plaire cette année!

Dans l’optique de satisfaire les motoneigistes occasionnels, la FCMQ désire octroyer une certaine latitude lors de l’achat d’un droit d’accès journalier.

Nous ne sommes pas sans savoir que la météo peut être changeante ou encore, qu’un imprévu est si vite arrivé!

Ce sont donc les raisons qui ont poussé la FCMQ à réviser la procédure anciennement en vigueur concernant la vente des droits d’accès journaliers.

Il sera donc possible, jusqu’à 72 heures avant la date prévue de la randonnée à motoneige, d’effectuer un changement de date du droit d’accès journalier préalablement acheté. Détails au fcmq.qc.ca

Concours – Votre meilleur achat de l’hiver

La FCMQ a mis en place un concours afin de promouvoir le droit d’accès annuel aux sentiers et de remercier les motoneigistes qui se le procureront en prévente pour la période du 15 octobre au 15 novembre 2020. Le participant doit se rendre sur le site web de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (www.fcmq.qc.ca) et acheter un droit d’accès annuel ou un droit d’accès annuel antique afin d’être inscrit automatiquement au présent concours. Les participants courent la chance de remporter une des quatre (4) cartes VISA prépayées, d’une valeur de 1000.00 \$ CAN chacune. Détails au fcmq.qc.ca



La carte interactive de la FCMQ

La carte interactive de la saison 2020-2021 est disponible. Nous vous invitons à consulter cette carte conviviale et rapide, et à y réaliser vos itinéraires.

Veillez noter que celle-ci n'est plus supportée par le navigateur Internet Explorer et que nous vous recommandons d'utiliser les plus récentes versions des navigateurs Chrome et Edge afin d'optimiser le fonctionnement de la carte interactive.

Bonne navigation !

Veillez prendre note qu'il n'y aura pas d'impression de la Carte des sentiers de l'ensemble du réseau provincial ainsi que du Guide des services pour la saison.

Nous vous recommandons de consulter la carte interactive ou de vous procurer l'application iMotoneige afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à la planification de vos randonnées.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette interruption de service.

Service à la clientèle en ligne

En constante évolution, le site internet de la FCMQ a maintenant une nouvelle section Assistance en ligne afin de bonifier la Foire aux questions et ainsi faciliter vos recherches en plaçant l'information littéralement au bout de vos doigts. Celle-ci vous offrira la possibilité de cibler des catégories de sujets précis, facilitant ainsi vos recherches. Si vous n'y retrouvez pas les informations désirées, il vous sera aussi possible de communiquer directement avec le service à la clientèle de la FCMQ via un système de formulaire interactif. Simple, rapide et efficace!

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-six années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 198 clubs membres et de leurs 100 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.

*Certaines conditions s'appliquent, détails aux FCMQ.QC.CA

-30-

Service des relations médias - Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ)

medias@fcmq.qc.ca 514 252-3076 ou 514 268-2649